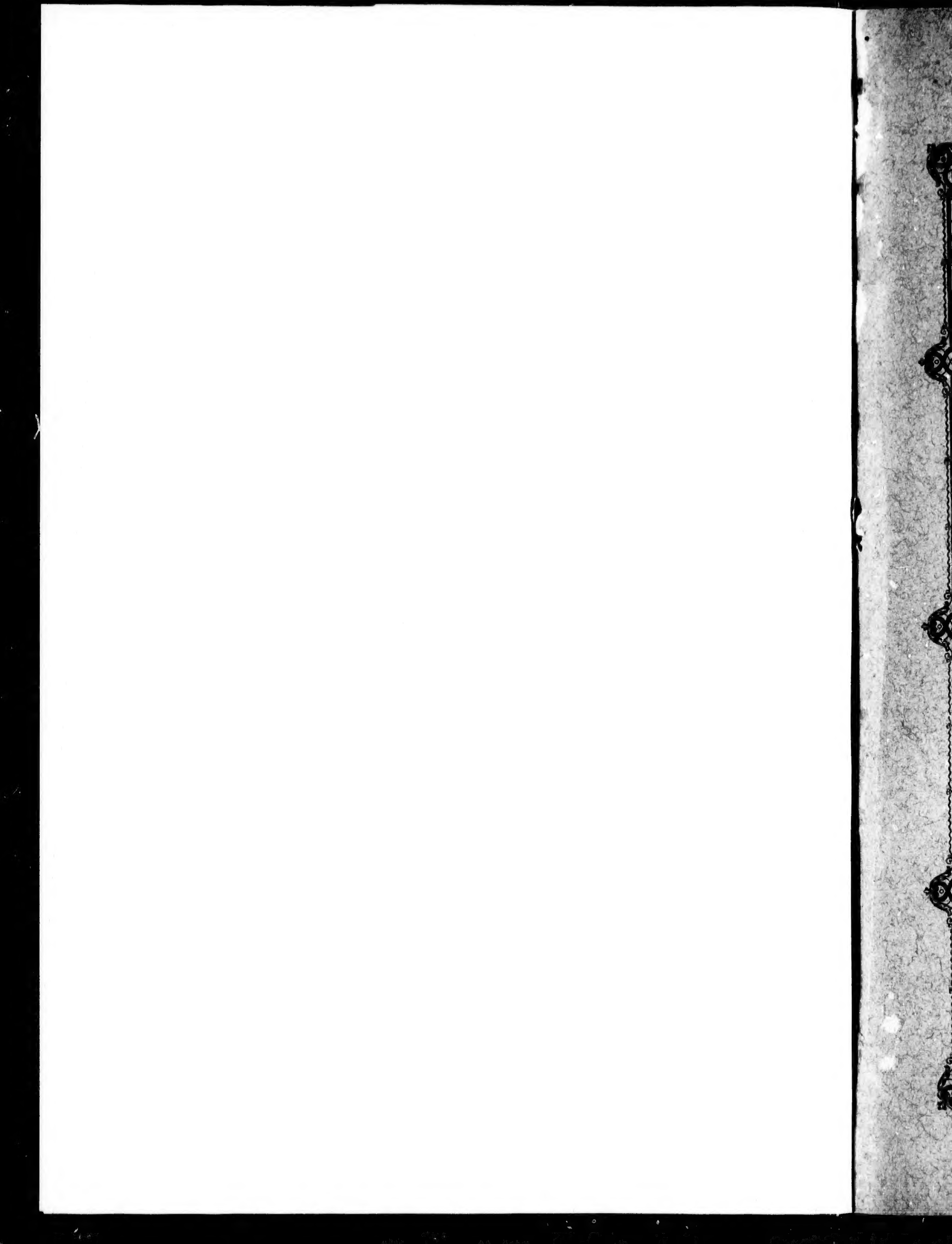


REPONSE

AUX REMARQUES DE

M. l'Abbe Verreau,

SUR LE

" MEMOIRE APPUYANT LA DEMANDE D'UNE ECOLE NORMALE DANS LA VILLE DES TROIS-RIVIERES."

PAR

MGR L. F. LAFLECHE.

CARUFEL & AYOTTE,

LIBRAIRES-EDITEURS

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET DU PLATON,

TROIS-RIVIERES.

1881

Imprime au " Journal des Trois-Rivieres."

187

599 — McE. Veneo, Pc

REPONSE

Aux Remarques de Mr l'Abbe Verreau,

SUR LE

"MEMOIRE APPUYANT LA DEMANDE D'UNE ECOLE NORMALE DANS LA VILLE DES TROIS-RIVIERES."

INTERVENTION INATTENDUE ET INTERESSEE DE MR L'ABBÉ VERREAU EN CETTE AFFAIRE.

Dans le cours de Février dernier, l'Evêque des Trois-Rivières, ses Conseillers diocésains, le Maire et les Conseillers de la ville, les Inspecteurs d'école du district et un nombre considérable des citoyens des plus éclairés, ont adressé une requête à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de Québec, pour le prier d'établir une Ecole Normale aux Trois-Rivières, parce que le besoin s'en fait sentir depuis longtemps dans le diocèse, surtout pour les écoles élémentaires ; car les autres écoles en général sont bien tenues. Il eut été facile de faire couvrir cette requête par des milliers de signatures, en la faisant circuler dans les différentes paroisses des districts intéressés, mais nous avons cru qu'il suffisait de constater les besoins existants au sujet de ces écoles par un petit nombre de personnes compétentes pour en bien juger, et désintéressées personnellement en cette affaire.

Un mémoire exposant plus au long les motifs de cette requête, et faisant voir les avantages et la facilité d'une telle fondation accompagnait cette requête Ce document sans être confidentiel, n'était cependant pas destiné au public, afin de prévenir des discussions qui ont toujours quelque chose de regrettable en des matières aussi délicates. Nous nous étions contenté d'en adresser un exemplaire à chacun des membres du gouvernement et du comité catholique du conseil de l'instruction publique qui devaient naturellement prendre connaissance de cette demande pour aviser ensuite son Excellence. Il y avait assurément assez

de sagesse et de lumière dans ces honorables membres pour apprécier à leur juste valeur les allégués de ce mémoire, et juger surement des avantages que pouvait offrir cette mesure, et aviser ainsi prudemment Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Cependant, M. l'Abbé Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier à Montréal, en a jugé autrement. Il n'a pas hésité à croire qu'un prêtre entièrement étranger à un diocèse pouvait juger plus sûrement des besoins relatifs aux écoles de ce diocèse que l'Evêque lui-même, renseigné par son clergé, aidé de ses Conseillers et des hommes les plus éclairés et les mieux renseignés sur le sujet. Il a pensé aussi qu'il pouvait convenablement, sans y être invité, venir de l'avant et se poser en aviseur des membres du comité catholique, composé de l'épiscopat de la province et des laïques les plus compétents en matière d'instruction, en leur passant ses remarques sur ce mémoire.

En lisant cette prétendue réfutation, on y découvre facilement un plaidoyer aussi futile que mal déguisé "*pro domo suâ.*" C'est à notre avis une démarche regrettable et présomptueuse dont M, l'Abbé, dans sa position, devait plus que tout autre s'abstenir. Il est visible que sans s'en douter, il a cédé à un intérêt de clocher, et qu'il a cru voir dans la modeste Ecole-Normale que nous demandons d'établir aux Trois-Rivières, pour subvenir aux besoins des écoles élémentaires surtout, une rivale aux somptueuses Ecoles-Normales actuelles. Pourtant il n'en est rien ; et ce Monsieur n'a pas à craindre que l'on songe à élever ici rien qui approche des édifices princiers érigés ailleurs pour cette fin et y réunir un personnel aussi dispendieux. Que le Seigneur nous préserve d'une telle tentation ! ! En faisant cette demande nous n'avons fait qu'obéir à une injonction de notre conscience, et remplir un devoir impérieux de notre charge pastorale, celui de donner aux plus petits et aux plus pauvres enfants de notre diocèse, aussi bien qu'aux autres plus fortunés, le pain de l'intelligence et du cœur, par une bonne éducation, en leur procurant des écoles mieux tenues et plus en rapport avec leurs besoins. Nous avons toujours lu avec douleur ces lamentables paroles du prophète Jérémie : " P*arvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.*" Les petits enfants on demandé du pain et il n'y avait personne pour leur en distribuer."

Si M. l'Abbé Verreau avait connu comme nous la gêne où se trouvent tant de familles dans la plupart de nos paroisses, et surtout dans celles qui sont nouvelles, le dénûment d'un si grand nombre de colons qui défrichent avec tant de courage et de peine nos épaisses forêts, mais qui n'en ont pas moins à cœur la bonne éducation de leurs chers petits enfants, il ne leur reprocherait pas avec tant de sevérité, de ne pas rétribuer assez largement les pauvres maîtresses qui se dévouent à la pénible tâche de leur apprendre au moins le peu qu'elles savent elles-mêmes. Son cœur de prêtre, et son zèle pour la bonne éducation l'engageraient sans doute à se joindre à nous pour mettre à la portée de ces humbles institutrices un enseignement pédagogique, qui leur permettrait de s'acquitter avec plus d'avantages et de succès de leurs modestes et utiles fonctions envers ces pauvres enfants, sans cependant exiger au-delà des faibles moyens de leurs courageux parents qui ont déjà tant de difficultés à leur procurer la nourriture corporelle et le vêtement.

Nous regrettons sincèrement que M. l'Abbé, si bien rétribué, et si somptueusement logé pour conduire son Ecole-Normale, n'ait pas compris cela, et qu'il ait traité d'utopie les écoles à bon marché. Nous regrettons surtout qu'il ait traité avec tant de légèreté certains points fort délicats de notre mémoire qu'il n'a pas compris et que nous avions laissés un peu dans l'ombre pour éviter certains froissements, et ne point provoquer des discussions que nous désirions eviter. Mais puisqu'il nous y contraint nous dirons toute notre pensée sur ces points, et nous les mettrons dans une lumière suffisante pour les faire bien comprendre aux personnes désintéressées, et aux amis sincères du véritable progrès de l'éducation. Nous espérons aussi que cet exposé de nos vues sur les institutions d'éducation supérieure, aura son utilité, en attirant l'attention du gouvernement et du conseil de l'instruction publique sur certaines réformes qu'il serait à propos de faire pour rendre plus efficace notre système d'Ecoles-Normales, et faire bénéficier davantage la population des sommes considérables que la législature alloue chaque année, avec tant de générosité pour l'avancement de l'éducation dans les écoles, surtout dans les petites écoles qui sont le plus en souffrance.

II

UTILITÉ DES ECOLES-NORMALES QUAND ELLES SONT CONDUITES D'APRÈS UN BON SYSTÈMÈ.

Nous avons commencé par affirmer dans ce mémoire l'utilité des écoles normales en principe, afin de repousser une accusation fausse qui a été portée contre nous l'automne dernier, et dont M. l'Abbé Verreau a dû avoir quelque connaissance. On a répondu le bruit à Montréal et à Québec que nous voulions la suppression des écoles normales, et même que nous étoins à la tête d'un parti formé dans ce but. Nous avons dû protester contre cette rumeur erronnée, et peut-être répandue à dessein pour donner le change à l'opinion publique sur ce que nous pensons avec un grand nombre d'hommes éclairées, sur le système défectueux suivi dans ces écoles depuis leur fondation. Non, nous ne voulons point la suppression des écoles-normales, et nous ne connaissons point de parti formé pour travailler à les faire disparaître. Voilà ce que nous avons déclaré dans la réunion du Comité catholique où cette question a été posée. Bien loin de là, nous pensons qu'il faudrait en augmenter le nombre pour répondre efficacement aux besoins réels et nombreux qui se font sentir en tant d'endroits, d'avoir des maîtres et des maîtresses bien qualifiés pour tenir de bonnes écoles. Pour être en faveur des écoles-normales en principe, il suffit de savoir que l'origine en remonte au Vénérable J. B. de Lassalle, l'Illustre Fondateur de l'ordre des Frères des l'écoles chrétiennes. C'est par ce principe de l'art d'enseigner, ou de l'enseignement pédagogique, sagement appliqué à tous les membres de son institut, que ce grand Instituteur a réussi à former des maîtres si habiles. et qui ont marché partout depuis à la tête de l'enseignement primaire et secondaire. D'ailleurs quand même nous n'aurions pas d'aussi grandes autorités,et une expérience aussi longue et aussi complète que celle de nos communautés religieuses eeseignantes, de Frères et de Sœurs, en faveur de l'enseignement normal, le simple bon sens ne suffit-il pas à démontrer à l'évidence qu'un instituteur qui aura été formé avec soin à l'art d'enseigner et de bien tenir une école, réussira mieux que celui qui n'aura point reçu cet avanta-

ge, bien que d'ailleurs il ait les mêmes talents ? Voilà ce que M. l'Abbé aurait dû comprendre en nous voyant affirmer le principe des écoles normales en tète de ce mémoire, au lieu de nous prêter le raisonnement ridicule qu'il fait à ce propos et dont nous lui laissons tout le mérite ; car c'est sur des faits indéniables que nous appuyons la nécessité d'une école normale aux Trois-Rivières, et contre lesquels les distinctions futiles et les assertions et dénégations gratuites qu'il fait, ne pourront rien et resteront sans effet, puisqu'il n'en demeurera pas moins vrai que les écoles normales de Québec et de Montréal ne sont d'aucune utilité pour le diocèse des Trois-Rivières et qu'elles ne lui donnent pas dix naîtres et maîtresses pour ses 460 écoles, après 25 ans d'existence.

Mais si nous sommes en faveur des écoles-normales conduites d'après un système convenable et réellement efficace, nous n'hésitons pas à dire avec un très grand nombre d'hommes les plus compétents pour en juger, tant parmi les laïques que dans les rangs du clergé, que le système suivi dans les écoles-normales Jacques-Cartier et Laval est défectueux et d'une bien médiocre efficacité, comme le prouvent les documents officiels. Nous n'avons point à nous occuper ici de l'école-Normale McGill, qui est sous le contrôle du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Nous avons surtout trois choses à reprocher à ce système, c'est que 1°. Ces écoles coûtent trop cher ; 2°. Elles visent à un enseignement trop élevé et quasi-classique : 3°. Elles sont trop centralisées et inaccessibles à la grande majorité des personnes qui veulent se livrer à l'enseignement, et qui sont trop éloignés, de Québec et de Montréal. C'est ce que nous allons démontrer facilement dans les paragraphes suivants.

III

Cout des Ecoles-Normales actuelles depuis leur fondation, en 1856 jusqu'a 1880.

Nous devons d'abord déclarer ici que le système défectueux de ces Ecoles-Normales nous a été signalé par des laïques éclairés qui s'occupent activement de ce qui peut être utile à nos instutions d'enseignement et en assurer le

succès, et non point par des membres du Clergé. Ce sont des hommes haut placés dans les régions politiques qui nous ont les premiers signalé les dépenses excessives qui se font dans les écoles, et le médiocre résultat auquel elles sont arrivées après une période de 25 années. Les statistiques qu'ils nous ont communiquées pour justifier leur opinion. nous ont réellement surpris, et n'ont fait que nous confirmer dans ce que nous soupçonnions déjà sur ce sujet.

Sans être officielles, ces notes et ces statistiques nous ont paru jouir d'une assez grande autorité pour les soumettre aux Evêques de la Province, et en saisir le Comité Catholique, s'il y avait lieu, afin de le mettre en mesure de s'assurer si ces écoles fonctionnent bien, et si elles atteignent réellement le but que le gouvernement a eu en vue en les fondant ; c'est à dire, si elles forment, en nombre suffisant, des maîtres et des maîtresses bien qualifiés pour tenir sur un bon pied les écoles primaires et secondaires de la province. La disproportion que ces statisques accusent entre les grandes dépenses faites par le gouvernement, pour la fondation et le bon fonctionnement de ces écoles d'un côté, et de l'autre, le mince résultat auquel elles sont arrivées après 25 ans, prouvent à l'évidence qu'il y a quelque chose de défectueux dans le système suivi.

Mais M.l'Abbé Verreau qui prétend que le système des écoles à bon marché est une utopie, ne s'est pas laissé embarrasser par un aussi faible argument. Ayant eu communication de ces statistiques, il en a contesté l'exactitude, et il en a fait une réfutation que nous n'avons pu nous procurer malgré les démarches faites pour cela. Nous avons dû alors prier M: le Surintendant de faire préparer pour l'information du comité Catholique un état complet des statistiques sur ces écoles, depuis leur fondation jusqu'à ce jour, qui pût permettre de juger avec exactitude et sûrement de leurs dépenses, de leur fonctionnement et de leurs résultats. Car le gouvernement qui subventionne si généreusement ces écoles et qui en a confié la surveillance à ce Comité, doit être informé avec soin de leurs résultats, pour qu'il puisse juger si réellement elles atteignent bien le but qu'il s'est proposé en les fondant.

Ces statistiques ont été préparées par MM. les Principaux des écoles normales, et elles se trouvent au N°. 3, des pièces justificatives. Nous avons été désappointé en les trouvant aussi incomplètes et même inachevées, comme on

peut s'en convaincre en les examinant. Les lacunes qui s'y trouvent les rendent tout à fait impropres au but que nous avions en vue, de connaître exactement le coût de ces Ecoles-Normales, leur fonctionnement et les résultat auxquels elles sont arrivées après 25 ans d'existence. C'était le moyen régulier de nous assurer si les accusations portées contre elles au sujet de leurs *grandes dépenses* et de leurs *minces résultats* étaient fondées ou non. Messieurs les Principaux de ces Ecoles avaient donc un intérêt tout particulier à donner au Comité-Catholique les renseignements démandés, avec toute l'exactitude possible, et de la manière la plus complète, afin de refuter les graves accusations portées contre ces établissements qu'ils dirigent, et de prouver que ces Ecoles ont véritablement répondu au but que le gouvernement avait en vue en les fondant, de procurer à la Province des instituteurs et des institutrices bien qualifiés pour donner l'instruction primaire et secondaire dans les écoles publiques.

Nous le disons avec regret, ces Messieurs ne l'ont point fait. Dans leurs statistiques imcomplètes que M. le Surintendant a communiquées aux membres du Comité-Catholique, il n'y a guère que le chiffre des revenus propres de ces Ecoles, venant des pensions des élêves-maîtres, des contributions des écoles-modèles annexes etc., qui nous a été de quelqu'utilité. Cependant, ce chiffre même est incomplet pour l'Ecole Laval, puisqu'il y manque 15 années qui auraient dû donner au moins 50 mille piastres, puisque les dix années comptées ont produit $47,870.72-

Nous avons été forcé de nous adresser ailleurs pour savoir au juste ce qu'ont coûté ces Ecoles-Normales, et le nombre d'instituteurs et d'institutrices qu'elles ont donné à l'enseignement primaire et secondaire depuis 25 ans. Cette fois nous avons été plus heureux, surtout pour la partie financière.

Un Honorable membre du gouvernement a eu l'obligeance de nos procurer deux documents officiels de la plus haute importance pour établir le montant des dépenses faites pour ces Ecoles, et Nous le prions d'en agréer ici nos meilleurs remerciments.

Le premier est une liste complète des sommes payées depuis 1856 à 1880 inclusivement, pour le *soutien* et le *fonctionnement* des Ecoles-Normales, en vertu des *subventions* allouées chaque année par la législature. Elles s'élêvent à

$870.594,23. Cette liste est certifiée par M. l'Auditeur des comptes de la Province de Québec.

Le second est un tableau complet des sommes payées par le département de l'Agriculture et des travaux publics pour les terrains, bâtisses et ameublement formant le fonds de construction des Ecoles Normales, et pour l'entretien de ces propriétés. Ces dépenses s'élèvent à $200,896.21. Ce document est signé par M. le Secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux publics.

Enfin les statistiques dressées par MM. les Principaux des Ecoles-Normales, et remises aux membres du Comité Catholique par M. le Surintendant, en Février dernier, tout incomplètes qu'elles sont, nous ont cependant donné un chiffre bien important, qu'il nous était impossible de trouver ailleurs, pas même dans les rapports annuels de M. le Surintendant de l'instruction publique où l'on en trouve à peine quelques traces : c'est celui des revenus propres des Ecoles-Normales par les pensions des élèves-maîtres, les contributions des Ecoles-modèles annexes, et par quelques autres petits revenus non spécifiés : ils s'élèvent à $158,316.82.

Nous devons cependant faire remarquer que ce montant est incomplet. L'Ecole Laval n'y est porté que pour dix ans pendant lesquels elle a reçu de cette source $47,870.72 et il manque les 15 premières années qui ont dû produire au moins $50.000.00. Mais nous n'en avons pas tenu compte, afin de n'établir nos calculs que sur des chiffres positifs et officiels.

En faisant la somme de ces trois sources de revenu, il appert que la recette totale des trois Ecoles Normales, depuis leur fondation en 1856 jusqu'à 1880 inclusivement, a été de $1,319,807.26, dont il faut retrancher $49,820.36 pour remises faites au gouvernement sur les revenus propres des Ecoles. Ce qui laisse une balance réellement dépensée pour les trois Ecoles-Normales de $1,269,986.90.

Ainsi les trois documents officiels ci-dessus mentionnés et reproduits aux pièces justificatives, Nos. 1, 2, 3, constatent que les Ecoles-Normales actuelles ont coûté plus de un million deux cent soixante-neuf mille piastres ($1,269,000) dans les 25 années de leur existence.

Sur ce montant le gouvernement a payé $1,111,670.08,

et les revenus propres des écoles-Normales ont fourni la balance qui est de $158,316.82.

Ces dépenses se classent comme suit :

1°. Les dépenses *du fonds de construction* comprenant l'achat des terrains, la construction des édifices, leur ameublement. Elles s'élêvent à $269,535.80, et forment un capital dont l'intérêt à 5°/o s'élève à $13,476.17, que le gouvernement paie annuellement. Nous n'avons pas tenu compte de cet intérêt dans l'aperçu du coût général des écoles pendant les 25 années écoulées ; mais nous l'avons fait entrer en ligne de compte dans l'aperçu du coût de ces Ecoles pendant les trois années 1878,1879 et 1880.

2o. Les dépenses pour le *soutien* et le *fonctionnement* des Ecoles-Normales. Elles s'élèvent à $1,000,451.10, pour les 25 années. Ce qui donne une moyenne annuelle de $40, 018.04.

Or la moyenne annuelle des élèves qui ont fréquenté ces écoles pendant ce temps étant de 231, il s'ensuit que chaque élève a coûté $173.24 par année. C'est plus de deux fois la pension que paient les élèves dans les Colléges-Classiques qui est en général d'environ $80 ; avec la différence importante cependant, que ces $80, sont payées par les parents ou les protecteurs de l'élève des Colléges-Classiques, tandis que les $173.24 de l'élève des Écoles-Normales sont payées par le gouvernement.

Mais dira-t-on, les Collèges-Classiques ont aussi eux reçu des subventions annuelles du gouvernement ! C'est vrai, mais ces subventions ont surtout été employées à fonder peu à peu ces Collèges. Voici d'ailleurs dans quelles proportions ces allocations ont été faites depuis 25 ans à ces établissements. Le gouvernement a donné pour la *fondation* et le *soutien des Ecoles-Normales*:$1,111,670.08,ce qui fait $192.19 par élève, puisque ces Ecoles ont été fréquentées par 5,784 élèves pendant ces 25 années. Pendant le même temps, il a donné aux Colléges-Classiques $344,652.00. Ce qui fait $6,83 par élève, puisque ces Colléges ont été fréquentés pendant ce temps par 50,460 élèves. C'est-à-dire qu'il a donné 28 fois plus aux Ecoles-Normales qu'aux Colléges-Classiques, eu égard au nombre des élèves qui les ont fréquentés. Voilà certes des chiffres qui ont leur éloquence et leur logique pour prouver que les Écoles-Normales coûtent cher ! (Voir le No 4 des pièces Justificatives.)

IV

Mais on aimera peut-être à savoir quelle a été la part de chaque Ecole-Normale dans ces recettes et ces dépenses. Nous renvoyons ceux qui aimeraient à avoir des détails, au No 4 des pièces justificatives, où nous avons récapitulé ces chiffres. Nous nous contentons de dire ici que la moyenne annuelle des dépenses de chacune de ces écoles seulement pour leur soutien et leur fonctionnement, et sans y comprendre rien du fonds de construction, a été comme suit :

1o. Ecole Jacques-Cartier................................	$13,514.05 Cts
2o. Ecole Laval..	13,357.51 "
3o. Ecole McGill...	13,146.48 "
Donnant pour les 3 écoles une moyenne de...	$40,018.04 Cts

Ainsi la plus forte dépense pour le fonctionnement de ces écoles a été faite par l'Ecole de Jacques-Cartier et la plus faible par celle de McGill.

Voici maintenant la moyenne annuelle des élèves qui ont fréquenté chacune de ces écoles pendant ces 25 ans.

1o. Jacques-Cartier..	48 élèves
2o. Laval..	96 "
3o. McGill	87 "
Moyenne des trois Ecoles..........................	231 élèves

Ce qui donne pour chaque élève de ces écoles la dépense annuelle moyenne qui suit :

1o. Jacques-Cartier..	$281.54 Cts
2o. Laval..	139.14 "
3o. McGill...	151.11 "

Ceci peut expliquer pourquoi M. l'Abbé Verreau trouve ques les écoles à bon marché sont une utopie. Mais continuons, et voyons ce qu'ont coûté les Ecoles Normales dans les trois dernières années 1878, 1879 et 1880.

V

Cout des Ecoles-Normales pendant les trois dernieres annees 1878, 1879 et 1880.

La marche ascendante des subventions annuelles du Gouvernement pour le soutien et le fonctionnement des Ecoles Normales, démontre que les dépenses de ces institutions ont aussi augmenté dans la même proportion, de sorte que les dernières années ont dû entraîner des dépenses bien plus considérables que les premières. Par conséquent, l'exposé que nous venons de faire de la dépense moyenne de ces écoles pendant 25 ans est insuffisant pour nous faire juger sûrement de ce qu'elles coûtent aujourd'hui.

Il faut donc, si l'on veut avoir une connaissance exacte des dépenses qu'entraîne actuellement le fonctionnement de ces écoles, prendre la dépense moyenne des dernières années. C'est ce que nous allons faire présentement en suivant la méthode que nous venons de voir. Nous renvoyons aux pièces justificatives, No. 7, ceux qui aimeraient à connaître les détails de ces dépenses pour chaque école. Nous avons porté à la charge de ces dépenses l'intérêt que le gouvernemeut paie chaque année pour le fonds de construction. La dépense totale de ces trois années a été de $204,039,40cts, donnant une moyenne pour les trois écoles de $68,013.13, ce qui donne pour chaque élève une dépense de $213.20 cts.

Ainsi dans les trois années qui viennent de s'écouler, chaque élève des Ecoles-Normales a coûté en moyenne $213.20 cts par année.

Voici la part de chaque école dans cette dépense :

1 Jacques-Cartier	$25,032.26 cts	et par	élève	.....	$385.11 cts
2 Laval......	21,975.27 cts	"	"	......	199.77 cts
3 McGill..	21,001.59 cts	"	"	......	146.86 cts

Voilà réellement ce que coûtent actuellement chaque année le soutien et le fonctionnement des trois Ecoles-Normales !

On remarquera avec surprise que le coût d'entretien et de fonctionnement de l'Ecole Jacques-Cartier est plus élevé que celui des deux autres en la comparant au nombre de ses élèves. Cela est dû surtout à deux causes, la première est sa large part de l'intérêt sur le fonds de construction, à rai-

son des plus grandes dépenses qui ont été faites pour ses édifices, et la seconde vient du petit nombre de ses élèves dont la moyenne pour les trois années n'est que de 63, tandis qu'elle est de 110 pour Laval et de 144 pour McGill ; car il est évident que dans le partage d'une somme, les parts sont d'autant plus grandes que les partageants sont en plus petit nombre.

VI.

CAUSES DE CES GRANDES DEPENSES.

Mais on demandera pourquoi ces Ecoles-Normales coûtent si cher ? et pourquoi leurs dépenses ont toujours été en augmentant depuis leur établissement, tandis que les Colléges Classiques des Prêtres, les Colléges industriels des Frères, et les Académies de filles tenues par les religieuses, ne recevant que de très faibles subventions du gouvernement, se soutiennent cependant, et arrivent presque tous, après quelques années, à un état de prospérité qui fait l'honneur de notre pays, et assurent l'avenir de l'éducation, et surtout de l'éducation supérieure ?

Cette différence si tranchée et si évidente de l'administration *économique* de nos institutions ecclésiastiques et religieuses,et de l'administration *dispendieuse* des Ecoles-Normales, vient de la différence du *principe* sur lequel on a assis ces institutions. Dans les institutions ecclésiastiques et religieuses le principe qui est à la base, et au sommet de l'édifice, c'est le *dévouement !* Dans les écoles normales au contraire, le principe qui règne dans l'institution du sommet à la base, c'est l'*intérêt personnel.* M. l'Abbé Verreau n'a pas hésité à le proclamer dans ses remarques sur notre mémoire, en disant que " *les écoles à bon marché sont une utopie.*"

Non, Dieu en soit béni ! pour les pauvres et les déshérités de la fortune, les écoles à bon marché ne sont pas une utopie. Au contraire, elles sont une grande et consolante réalité qui a toujours fait l'honneur de l'Eglise Catholique, et de ses ordres religieux enseignants. Ce sont les écoles à bon marché et même gratuites des moines du moyen-âge qui ont instruit et civilisé les barbares de l'Europe. Ce sont les écoles à bon marché que S. Concile de Trente a pres-

crites aux Evêques dans la formation des Séminaires pour le recrutement du Clergé, en leur enjoignant d'y recevoir gratuitement les enfants pauvres qu'ils croiraient appelés au sacerdoce. Ce sont les écoles à bon marché qui ont fondé dans notre heureux pays ces magnifiques établissements d'éducation que l'on appelle les Séminaires Classiques, les Collèges industriels, les Couvents, et qui font la joie de nos religieuses familles, l'honneur de la religion et la force de notre peuple. Ce sont ces institutions bénies qui assurent notre avenir national, en donnant à l'Eglise son sacerdoce, et à l'Etat, la classe dirigeante de la société. C'est ce qu'il est facile de prouver par la comparaison de l'efficacité de ces diverses institutions, qui ont eu une si faible part dans les largesses du gouvernement pour l'éducation, avec les minces résultats auxquels sont arrivées les Ecoles-Normales si largement rétribuées, après 25 ans de travail.

Le relevé, que nous avons fait faire dans les rapports sur l'instruction publique, des carrières embrassées par les élèves sortis des diverses institutions pendant la période de 19 ans, donne les résultats suivants : (No 8 et 9).

1o. Les écoles à bon marché, c'est-à-dire, les Collèges Classiques, industriels et les Couvents ont donné à l'Eglise pendant ce temps 967 prêtres et 159 religieuses, formant un total de 1126 personnes consacrés au service de l'Eglise. (Les religieux n'ont pas été mentionnés dans ces statistiques.) Les mêmes écoles ont donné à l'Etat pendant le même temps, pour les professions libérales, le commerce et l'industrie, 4227 sujets, et pour l'enseignement : maîtres et maîtresses laïques, 1949, formant un nombre total de 6176.

2o. Les écoles à haut prix, c'est-à-dire les écoles normales, ont donné pendant le même temps à l'Eglise 26 prêtres et religieuses, et à l'Etat, dans les professions libérales, le commerce et l'industrie, 24 sujets, et dans l'enseignement 746, total 770.

En deux mots, les écoles à haut prix, pronées par M. l'Abbé Verreau, ont donné en 19 ans pour le service de l'Eglise et de l'Etat 796 personnes, et les écoles à bon marché, qui ont coûté beaucoup moins que les autres, en ont donné 7302.

Ceux qui aimeraient à s'assurer de l'exactitude de ces calculs, peuvent voir les pièces justificatives, Nos 8 et 9, extraites des rapports annuels sur l'instruction publique.

Voilà qui peut aider à juger avec connaissance de cause la valeur de ces deux systèmes d'éducation.

D'ailleurs rien n'est plus facile à démontrer en fait, et par des chiffres officiels, que le *principe du dévouement dans l'œuvre de l'éducation*, est la véritable source de la prospérité de nos institutions *classiques, commerciales, industrielles* et *académiques*, confiées aux prêtres et aux ecclésiastiques, aux religieux et aux religieuses ; comme aussi le principe contraire de *l'intérêt personnel*, qui fait de cette *œuvre sublime un métier*, est la cause réelle des grandes dépenses qu'ont entraînées les Ecoles-Normales.

La seule différence que l'on constate entre les traitements des directeurs et des professeurs employés dans ces deux classes d'institutions, suffit à expliquer la prospérité des premières et les lourdes dépenses des dernières.

En effet les états financiers de l'instruction publique pour 1878–1879–1880, font voir que le salaire des directeurs et des professeurs a été en moyenne de $748 17 par année, (P. J. No. 10) tandis que celui des mêmes personnes dans les colléges-classiques n'est que de $180.00 ; en y comprenant la pension, et encore moins dans plusieurs de ces maisons.

C'est donc une différence de $568.17 par chacune de ces personnes, en faveur de ces dernières instirutions. En d'autres termes, c'est un présent annuel de $568.17 que chaque prêtre et ecclésiastique de nos maisons de haute éducation font à leur *Alma Mater* tous les ans !

Or, dans nos colléges classiques, le nombre des directeurs et professeurs s'élève ordinairement à 16, et même audelà ; il s'en suit donc que ces maisons reçoivent de cette source inépuisable du dévouement, la jolie valeur de $9,088.00 qu'elles auraient été obligées de payer à ces prêtres et à ces ecclésiastiques, en suivant le système prôné par M. l'Abbé Verreau. Après 25 ans, ces bienfaiteurs généreux ont donc la consolation d'avoir assuré à la maison de leurs affections, la belle fondation de $227,200.00 ! !

Voilà tout le secret de la vitalité et de la prospérité de nos superbes établissements de haute éducation, colléges classiques, industriels, commerciaux et académies de filles. Car ce que nous venons de dire des prêtres et des ecclésiastiques, doit se dire également des religieux et des religieuses dévoués à l'enseignement.

Aussi notre peuple, témoin de ces généreux dévoue-

ments qui lui assurent de si précieux avantages pour l'avenir de sa jeunesse, ne manque pas de les seconder de toutes ses forces, et d'aider efficacement à la construction des édifices nécessaires à ces diverses institutions.

Voyons maintenant ce qu'a produit le système de prédilection de M. l'Abbé Verreau, appliqué aux écoles normales depuis 25 ans.

Chaque directeur et professeur de ces écoles a donc reçu annuellement en moyenne $568.17 de plus que ceux des colléges classiques, et comme ils sont au nombre d'environ 31, d'après les états financiers de ces dernières années, il s'en suit que ces écoles ont à leur payer, de plus que les colléges-classiques, la somme de $17,603.27 par année pour les 3 écoles, et après 25 ans la royale somme de $440,081.75, donnant à chaque école $146,693.92.

Si le dévouement provoque la générosité, comme nous le voyons pour nos colléges et nos couvents, nous pouvons dire que l'intérêt personnel produit l'effet contraire. De là ces dépenses extravagantes que nous avons remarquées sur quelques points, et qui doivent voiler certaines spéculations qu'il serait intéressant de connaître : telle que la dépense de $24,949.77 pour l'ameublement d'une seule maison d'école normale fréquentée par une soixantaine d'élèves.

Un autre inconvénient de ce système est le trop grand nombre de ces professeurs pour le personnel des élèves. On ne se contente pas de les payer trop cher, on les multiplie inutilement. Les rapports sur l'instruction publique portent à 49 le nombre de ces professeurs pour 306 élèves que comptaient les trois écoles normales, ou un professeur par six élèves. C'est au moins trois fois plus que dans les colléges classiques. Nous n'avons pu trouver le salaire de ces 17 professeurs surnuméraires qui ne sont point mentionnés dans les états financiers.

Avec une telle prodigalité on ne doit pas être surpris que les trois écoles normales, après une existence de 25 ans, aient absorbé l'énorme somme de 1 million 269 mille 986 piastres, sur laquelle la province se trouve aujourd'hui grevée d'une dette de $269,535.00 pour le fonds de construction, portant un intérêt annuel de $13,476.79 !

En compensation, la province reçoit aujourd'hui les services 416 maîtres et maîtresses d'école sortis de ces établissements !

Nous avions donc raison de dire dans notre mémoire, que c'était semer beaucoup pour récolter peu.

Et nous concluons, qu'à ce point de vue, le système suivi dans ces écoles normales est défectueux, et qu'il coûte trop cher.

Voyons maintenant quelle a été l'efficacité de ces écoles, et si elles ont atteint le but que se proposait le gouvernement en les fondant.

VII

Inefficacité des Ecoles-Normales actuelles.

Ce que nous venons de dire sur le coût des Ecoles-Normales démontre bien qu'elles coûtent cher ; mais coûtent-elles réellement *trop cher ?* C'est-à-dire, les services qu'elles rendent à la cause de l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires offrent-ils au gouvernement une juste compensation pour les grands sacrifices qu'il a faits pour les *fonder*, les *soutenir* et les *faire fonctionner ?* Aurait-il été possible d'obtenir un meilleur résultat en adoptant un système plus économique ?

C'est ce que nous allons examiner présentement. Malheureusement nous n'avons pas, pour cette seconde recherche, des documents aussi précis et aussi complets que ceux qui nous ont été communiqués pour la partie financière. Néanmoins ce que nous avons pu trouver dans les statistiques de MM. les Principaux sur ce sujet, dans le rapport annuel de l'Hon. Surintendant sur l'instruction publique, et dans le Guide de Sadlier pour 1880, suffira pour donner une réponse solide et concluante à ces questions.

Voici d'abord en quels termes le gouvernement a exprimé le but qu'il se proposait en décrétant l'établissement des écoles-normales en cette province.

" Le gouverneur en conseil pourra adopter toutes les " mesures nécessaires pour l'établissement, dans le Bas-Canada, d'une ou de plusieurs écoles-normales, renfermant " une ou plusieurs écoles-modèles, *pour instruire les instituteurs d'écoles communes* et les former à l'art de *l'enseignement*." S. R. B. C. p. 66.

Ainsi l'instruction des maîtres et des maîtresses d'écoles communes, primaires et secondaires, leur formation à l'art d'enseigner et de bien tenir une école, voilà le but précis que s'est proposé le gouvernement en décrétant l'établissement des écoles-normales.

Maintenant les écoles-normales ont-elles bien répondu aux vues sages du gouvernement, et ont-elles donné à l'enseignement depuis 25 ans un nombre de maîtres et de maîtresses bien formées, et proportionné aux grandes dépenses qu'elles ont entraînées ?

Dans les statistiques de MM. les Principaux de ces écoles, le nombre total des maîtres et maîtresses laïques est porté à 3971, et celui des maîtres et maîtresses religieuses, d'après le Guide de Sadlier et les renseignements reçus directement de quelques communautés elles-mêmes, s'élevait, en 1880, à 2114, donnant un grand total de 6,085 maîtres et maîtresses laïques et religieux. Or, de ce nombre, 416 venaient des écoles-normales, ce qui donne environ 7 par cent venant des écoles-normales, et 93 par cent venant des autres institutions. Comme on le voit, c'est peu ! (P. j. N°. 11)

VIII

Education Superieure.

Voici un autre calcul extrait des rapports de l'instruction publique à l'article de l'éducation supérieure. Il y a un tableau intitulé : " Carrière embrassée par les élèves sortis depuis deux ans." Nous avons fait extraire ce qui regarde 1o. Les colléges classiques, 2o. Les colléges industriels, 3o. Les académies de filles ou couvents. 4o. Les écoles-normales. (V. p. j. Nos. 8 et 9.)

Nous avons pris le nombre d'élèves indiqué à chaque année pour 4 carrières : 1o l'état ecclésiastiques : 2o les professions libérales ramenées à un seul chiffre ; 3o l'enseignement ; 4o le commerce et l'industrie. Nous avons compris d'après l'expression " sortis depuis deux ans " que chaque chiffre représente les élèves de deux années qui ont embrassé la carrière indiquée, et pour avoir le nombre annuel, il faut diviser ces nombres par deux, Il y manque six années et la moyenne a été prise sur 19 ans.

Or, voici le bilan que ces tableaux nous ont permis d'établir. Pendant ces 19 années, les collèges classiques, les collèges industriels et les couvents ont donné à ces diverses carrières les sujets suivants :



Bilan des Institutions d'Education superieure subventionnees par le Gouvernement.

I

Colléges Classiques, Colléges Industriels, Académies de Filles

	Subventions.	*Elèves.*
1o. 16 Colléges classiques.............	$344,652.00	50,460
2o. 15 do industriels.............	200,113.97	61,124
3o. 70 Académies de filles.............	256,269.48	349,451
Grand total : 101.........	$801,035.45	461,035

Ainsi, ces 101 institutions d'éducation supérieure ont reçu du gouvernement depuis 25 ans $801,035.45, et elles ont donné l'enseignement à 461,035 élèves, ce qui fait $1.73 d'aide par élève.

La Province en a reçu, en compensation, pour les besoins des carrières les plus importantes, 7,302 sujets. Ce qui fait pour chacun de ses sujets $109.70.

II

ECOLES NORMALES.

Les trois écoles normales, de leur côté, ont reçu du gouvernement pendant le même temps, $1,111,670.08, et elles ont donné l'enseignemeut à 5,784 élèves, ce qui fait une aide de $192.20 par chaque elève.

La province en a reçu en retour, pour les besoins des carrières les plus nécessaires à la société, 796 sujets, ce qui fait pour chacun de ces sujets $1,396.57. C'est dire, en termes plus clairs, que les écoles normales ont reçu en moyenne chaque année *douze fois plus par chaque élève* que les colléges classiques, les colléges industriels et les Académies de filles *ensemble*, et qu'en compensation elles lui ont donné *neuf fois moins de sujets* pour les carrières sociales mentionnées plus haut.

Nous livrons ces chiffres à la méditation de M. l'Abbé Verreau qui prétend que les *écoles à bon marché sont une utopie ! !*

Dans ce bilan nous avons inclu la totalité des secours accordés par le gouvernement à ces institutions, tant ceux des fonds de construction, que ceux du soutien et du fonctionnement de ces mêmes institutions, et nous les avons comparés avec le nombre des élèves qui les ont fréquentées, et ensuite avec le nombre de ceux de ces élèves qui ont embrassé les différentes carrières les plus nécessaires à la société, afin de les apprécier toutes au même poids et à la même mesure. Car nous le répétons, l'arbre doit se juger à son fruit.

IX

Causes de l'inefficacité des Ecoles-Normales.

En parlant de la liste des subventions annuelles accordées par le gouvernement aux Ecoles-Normales, nous avons fait remarquer qu'elles suivaient une marche ascendante bien prononcée, et que les allocations des dernières années étaient bien plus élevées que celles des premières. Nous avons remarqué avec surprise que c'était le contraire pour le nombre d'élèves qui embrassaient la carrière de l'enseignement, comme on peut le constater par la seule inspection du tableau No. 8, de la carrière embrassée par les élèves sortis de ces écoles. Ainsi les trois plus fortes années pour les élèves se livrant à la carrière de l'enseignement, sont 1860, 1861 et 1862 ; le nombre en est porté à 615, ou 205 en moyenne par année. Cependant l'allocation totale de ces trois mêmes années n'est que de $68,000.00, ou $22,666.00 par année en moyenne. Au contraire, les trois années 1877, 1878, 1879, sont les plus faibles ; elles ne comptent que 22 élèves ayant embrassé l'enseignement pendant ces trois années, ou 7 par année, tandis que les subventions sont les plus fortes étant de $46,000.00 par année, ou $138,000.00 pour les trois ans, sans y comprendre les autres sources de revenus comme nous l'avons exposé au tableau No. 7.

Comment se fait-il donc que le nombre des élèves se livrant à l'enseignement, diminue à mesure que les dépenses augmentent ?

C'est là évidemment une anomalie qui mécontente M. l'Abbé Verreau, et il cherche a en rejeter la faute sur les autres. Dans ses remarques, il va jusqu'à nous accuser d'en être en partie l'auteur. Il prétend que la *crainte de ne pas plaire à l'autorité diocésaine* est en partie la cause qui empêche les instituteurs des Ecoles-Normales de pénétrer dans le diocèse des Trois-Rivières !

C'est une accusation *fausse et injurieuse.* Nous la repoussons, et nous mettons M. l'Abbé au défi de le prouver Nous n'avons jamais rien dit, ni fait qui pût intimider les instituteurs des écoles normales venant dans notre diocèse Au contraire, nous avons toujours recommandés aux fidèles confiés à nos soins de choisir des maîtres et maîtresses dûment qualifiés pour bien tenir une école, mais sans jamais faire allusion à l'institution où ils avaient été formés.

Ici nous allons toucher un point fort délicat que nous devons cependant aborder pour faire connaître le défaut du système suivi dans les écoles normales.

Les instituteurs sortis des écoles-normales déjà si faibles par le nombre, n'ont pas tous et partout donné pleine et entière satisfaction, tant sous le rapport de la science nécessaire à un bon maître d'école, que sous le rapport de l'habilité à maintenir la discipline parmi les enfants. Nous avons entendu bien des plaintes à ce sujet ; et c'est un fait que ces maîtres ou maîtresses ne sont pas plus en vogue que les autres. Nous nous avons en main des lettres de personnages très compétents pour en juger. Nous nous contenterons d'en citer une qui est d'un Evêque. Voici comment s'exprime le Vénérable Prélat sur ce sujet : " Quant au nombre " d'instituteurs et d'institutrices venant des Ecoles Norma- " les, je ne saurais en dire le nombre. Je puis, dans tous " les cas, assurer qu'il y en a encore moins que dans votre " diocèse, *trois ou quatre*, peut-être. Un *fait bien* constant, " pour ici du moins, c'est que les élèves des écoles-normales " ne sont pas plus recherchés, ni plus désirés pour la tenue " des écoles que les *autres*. A quoi cela tient-il ? probable- " ment parce qu'ils ne sont pas *meilleurs pédagogues* que

" ceux qui sont instruits ailleurs, et qu'ils sont plus difficiles à diriger. C'est du reste, une plainte que l'on fait " d'eux, et qui est souvent parvenue à mes oreilles."

Nous pouvons affirmer exactement la même chose pour notre diocèse, et nous avons entendu des plaintes bien fortes sur l'incapacité de quelques-uns de ces maîtres à bien tenir une école, et à la faire progresser. Voilà sans doute ce qui a contribué à faire tomber le prestige qu'auraient dû avoir des maîtres et des maîtresses d'école formés avec si grand appareil et à si grands frais, et c'est là, croyons-nous, la véritable raison du faible prestige qu'ont dans l'opinion publique les instituteurs venant des écoles normales. Cela n'empêche pas sans doute qu'il y ait beaucoup d'excellents instituteurs et institutrices sortis de ces écoles, mais il n'en est pas moins vrai que le nembre de ceux qui n'ont pas donné satisfaction a nui grandement à leur prestige. S'ils ne sont pas plus recherchés que ceux qui viennent des autres institutions, cela ne dépend ni de nous, ni de notre Vénérable collègue, dont le diocèse a encore moins de ces instituteurs que le nôtre ; et encore une fois nous repoussons l'accusation gratuite de M. l'Abbé Verreau, comme fausse et injurieuse.

Nous croyons qu'il y a un autre défaut qui nuit grandement au succès pédagogique des écoles normales, telles que conduites actuellement : c'est le programme trop élevé que l'on y suit, et qui est presque le programme des collèges classiques. On y enseigne le latin et même le grec, nous ont assuré des élèves sortis de ces maisons. On va plus loin, on y enseigne la philosophie dans des auteurs tels que le P. Joint et le Chanoine Sanseverino, au point de former des bacheliers dans les concours universitaires ! et l'on croit que c'est là un grand progrès ! C'est tout simplement une grave erreur, et perdre de vue le but des écoles normales qui ont été établies pour former de bons maîtres d'école, et non des latinistes, des philosophes et des bacheliers ! Il y a en cela, selon nous, une injustice vis-à-vis des élèves étudiant dans les institutions classiques, qui ont certainement droit à ce qu'on ne leur fasse pas une concurrence nuisible dans les carrières libérales, aux dépens du trésor public, et aussi envers le gouvernement qui donne cet argent pour avoir des instituteurs et des institutrices bien formés pour l'enseignement pédagogique dans les écoles primaires et secondaires, et non pour autre chose.

Ailleurs, on paie três cher des professeurs d'apiculture, d'agriculture, des lectureurs ; on vise même à suivre un peu le système universitaire, et pendant tout ce temps, on perd de vue le but principal ; et le nombre des maitres et maîtresses d'écoles sortant de là, va diminuant, comme l'attestent les rapports annuels sur l'instruction publique.

Ainsi pour viser trop haut, on manque le but, et l'on détourne véritablement l'école-normale de sa fin en y introduisant les matières des cours classiques. Puis, on vient ensuite se plaindre qu'il y a trop de colléges classiques, et que l'on enseigne le latin à un trop grand nombre de jeunes gens !

Les écoles-normales, ainsi détournées de leur véritable destination, entrainent des dépenses plus considérables, et ne donnent que très peu de sujets à l'enseignement. Puis, les matières étrangères à leur véritable programme n'étant qu'effleurées par les élèves, qui n'ont que trois ou quatre ans à consacrer à l'acquisition de tout ce bagage scientifique, ne leur seront d'aucune utilité.

Voilà qui peut nous aider à expliquer la marche inverse des dépenses qui vont toujours en augmentant, et des résultats qui vont en diminuant. Car comment se fait-il que la dépense moyenne des 5 années de 1859 à 1864, n'a été que de $22,988.00 en ne tenant compte que des subventions annuelles de la législature, et a donné à l'enseignement pendant le même temps une moyenne de 155 sujets, tandis que les 5 dernières années, de 1874 à 1879 ont coûté en moyenne le double, c'est-à-dire $45,300, et que la moyenne annuelle des sujets données à l'enseignement pendant le même temps n'est que de 28 ! !

Voilà, certes, des résultats qui méritent d'être étududiés attentivement ! Il est important de savoir pourquoi il faut aujourd'hui $45,300,00 pour faire fonctionner avec moins de succès ces trois écoles, que l'on faisait fonctionner avec tant de succes, il y a plus de vingt ans, pour la somme de $22,988.00 seulement.

Nous concluons donc de tout cela que le système actuel des écoles normales est defectueux, qu'il vise trop haut et manque le but que le gouvernement s'est proposé dans la fondaton et le soutien de ces écoles, qui est, nous le répétons, de donner des maîtres et des maîtresses bien qualifiés pour les écoles primaires et secondaires,

X

Les Ecoles Normales Congréganistes ou Religieuser.

M. l'Abbé Verreau constate deux faits bien importants dans la question qui nous occupe, et que nous tenons à mettre un peu en lumière, parce qu'ils pourront aider à trouver sûrement la solution que nous cherchons·

Voici le premier de ces faits. C'est que les instituteurs et les institutrices sortis des écoles normales n'enseignent pas en général au delà de trois ans. C'est là un fait très grave et compromettant pour le succès de ces maitres et maîtresses dans l'enseignement. Car on sait combien l'affection à une carrière, et une longue pratique de la chose, développent les aptitudes et les talents de ceux qui s'y livrent, et cela est surtout vrai dans la carrière de l'enseignement. On sait à quelle capacité supérieure arrive un profssseur de talent après 25 et 30 ans d'enseignement des sciences qu'il affectionne, et qu'il arrive à posséder à fond. Il en faut dire autant du modeste maître d'école qui se consacre pour la vie à l'instruction de l'enfance.

Celui donc qui ne s'y livre que par nécessité, et avec l'intention bien arrêtée d'en sortir le plus tôt qu'il pourra, n'y réussira que médiocrement, cela est évident. Ainsi, ces écoles, confiées à des mains toujours novices, devront nécessairement être inférieures aux autres confiées à des personnes qui en ont fait spontanément, et non par nécessité l'œuvre de prédilection de leur vie toute entière !

Le second fait est que pour s'engager à un pareil dévouement, il faut, une vocation spéciale ! Oui, c'est là le véritable principe qui doit présider à tout système d'enseignement et d'instruction publique, c'est qu'il faut confier autant que possible la direction des écoles à ces âmes généreuses, que Dieu appelle d'une manière toute spéciale à cet humble mais sublime ministère de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Voilà ce que l'Eglise Catholique a toujours compris et travaillé à réaliser par ses ordres religieux enseignants. C'est aussi ce qui nous explique *a priori* la supériorité économique et scientifique des écoles conduites

par ces personnes, ainsi engagées par des vœux, à consacrer tout ce que Dieu leur a donné de forces et de talents à la grande cause de l'éducation

Mais, hélas ! pourquoi faut-il ajouter que cette doctrine, si cousolante pour les familles et si salutaire à la société, est cependant fort peu comprise de notre temps ; les fausses idées répandues sur la véritable éducation ont soulevé bien des préjugés qui ont pénétré jusque dans les meilleurs esprits et presqu'à leur insu. L'on est surpris de rencontrer chez ces personnes, si recommandables d'ailleurs, de la défiance et une certaine répulsion pour l'enseignement congréganiste, ou des Frères et des Sœurs.

Heureusement que ses préjugés funestes et absurdes ne sont pas encore très répandus dans notre pays. Nos religieuses populations comprennent toute la supériorité des écoles tenues par les Frères et les Sœurs, et les grands avantages qu'ils en retirent pour la bonne et solide éducation de leurs enfants. Aussi s'imposent-elles généreusement les plus grands sacrifices pour s'assurer le bénéfices de ces précieuses institutions, comme le prouvent les beaux colléges industriels des Frères, et les nombreux couvents de Sœurs que l'on voit surgir comme par enchantement dans la plupart de nos grandes paroisses.

Ce n'est pas à dire que l'on ne voie parmi les laïques de nobles et généreux dévouements pour la grande cause de l'éducatian, et que l'Eglise ne les voie avec plaisir lui venir en aide, qu'elle ne les encouraga et ne les bénisse dans l'accomplissement de cette belle œuvre. Oui, il y a des instituteurs et des institutrices laïques qui, sans être appelés à l'état religieux, se dévouent cependant avec un courage digne des plus grands éloges au pénible ministère de l'éducation des enfants pour toute leur vie. Mais il n'en est pas moins vrai que le grand nombre de ces âmes d'élite sont appelées à l'état religieux, qui leur procure des secours plus puissants pour se soutenir jusqu'à la fin dans l'accomplissement de cette tâche, aussi pénible à la nature que méritoire devant Dieu et devant les hommes.

XI

ECONOMIE ET EFFICACITE DES ECOLES-NORMALES CONGREGANISTES.

Nous avons fait relever avec soin dans les rapports sur l'instruction publique, le nombre des instituteurs et des institutrices *religieux* et *laïques* qui se livrent à l'enseignement dans l'éducation supérieure, à l'exclusion des universités et des colléges classiques, pour les 23 années écoulées de I857 à 1879. (Voir la suite du No. 11.—Education supérieure, pièces just.)

En 1857, le nombre total des instituteurs et des institutrices congréganistes était de 501, et celui des instuteurs eet des institutrices laïques était de 239.

En 1879, après 23 ans, ces nombres étaient pour les premiers, de 1403 et pour les seconds de 510.

C'est donc une augmentation de 902 religieux et religieuses se livrant à l'enseignement secondaire, tandis que dans la même période les instituteurs et les institutrices laïques n'ont augmenté que de 271·

Maintenant ces 1403 maitres et maîtresses congréganistes, qui font la force et la gloire de nos institutions secondaires, colléges industriels et académies de filles, où ont-ils reçu leur excellente éd[illegible]ation pédagogique ? et combien l'État a-t-il donné pour se procurer les services de ces dévoués et habiles instituteurs ?

On le sait, ils ont été formés à l'art d'enseigner et de bien conduire une école dans les excellentes écoles normales de leurs noviciats respectifs. Ce que l'on sait également c'est que le gouvernement n'a pas donné un centin pour le soutien de ces écoles normales supérieures ; elles sont l'œuvre exclusive du dévouement de leurs membres, et de la générosité des véritables amis de la haute éducation.

Voici en deux mots le bilan des écoles normales laïques, et des [illegible]rmales congréganistes en cette province depuis 2[illegible]

1o Les 3 é[illegible]nales laïques ont reçu du gouvernement pour do[illegible]nseignement pédagogique, 1 million 111 mille 670 piastres et 8 centins, et en retour elles lui

ont donné 416 maîtres et maîtresses qui enseignent actuellement ; et qui en moyenne continueront à le faire pendant trois ans.

2° Les différentes écoles normales des noviciats des Frères et des Sœurs, n'ont reçu aucune aide du gouvernement, et cependant elles donnent aujourd'hui à la province, pour le seul enseignement supérieur, 1403 maîtres et maîtresses des mieux qualifiés, et voués à l'enseignement pour la vie ; et même au-delà de 2000, en y comprenant la totalité des Frères et Sœurs appartenant aux congrégations enseignantes, comme nous l'avons vu plus haut.

Nous devons l'avouer ici, nous avons toujours vu avec peine cette espèce d'ostracisme vis-à-vis de nos noviciats religieux qui tiennent de si excellentes écoles normales pour leurs propres sujets.

Nous croyons aussi que l'on aurait atteint un résultat bien supérieur, si l'on avait suivi le conseil donné par feu M. le Docteur Meilleur, le premier Surintendant de l'éducation en ce pays, dans son rapport du 25 Mars 1851, " de " pourvoir aux moyens de faire donner l'enseignement nor- " mal dans nos institutions d'éducation supérieure aux per- " sonnes des deux sexes qui seraient disposées à se consa- " crer à l'enseignement primaire. "

Or, c'est exactement le but que nous nous proposons dans la demande que nous faisons présentement à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, d'établir une école-normale aux Trois-Rivières, sous la conduite d'une communauté de religieuses enseignantes, et sous la direction d'un prêtre que l'Ordinaire du diocèse nommera chapelain, et que le Lieutenant-Gouverneur reconnaîtra comme Principal.

L'efficacité des écoles-normales congréganistes, et leur supériorité est donc un fait bien constaté ici comme en France, et bien consolant. Sans doute, un tel résultat est surtout dû au fait de la vocation divine des maîtres et des élèves à la carrière de l'enseignement. Mais aussi l'excellence des méthodes suivies dans ces institutions, et la fidélité à les suivre, et à n'en pas dévier, sont pour beaucoup dans les beaux résultats qu'elles atteignent, et surtout on évite avec soin tout ce qui pourrait détourner du but à atteindre : l'enseignement pédagogique pour les écoles primaires et secondaires. De là ces défenses sévères d'y enseigner le latin, le grec, ou autres sciences étrangères à l'ins-

truction qu'ils auront à donner, en entrant dans la carrière de l'enseignement primaire et secondaire.

XII

CONCLUSION.

Il y aurait bien encore à relever quelques remarques de M. l'Abbé Verreau ; mais elles sont véritablement si étranges, qu'elles portent leur réfutation en elles-mêmes, et que ça serait abuser de la patience de nos lecteurs en prolongeant davantage cette réponse.

En terminant, nous déclarons que nous étions loin de nous attendre à donner un tel développement à cette réponse et aux recherches qu'elle a nécessitées. Nous n'aurions peut-être pas eu le courage de l'entreprendre si nous avions prévu la somme de travail que ces recherches allaient nous imposer.

Mais à mesure que nous avancions, nous comprenions plus clairement la gravité de la situation, et nous avons compris que c'était un devoir pour nous de l'exposer franchement et telle que nous la voyions, et de la soumettre à ceux qui peuvent y remédier. Nous n'avons donc aucune conclusion à tirer ici ; nous soumettons respectueusement aux membres du Comité Catholique et du gouvernement, le résultat de nos recherches sur le coût des écoles-normales, leur fonctionnement et leur résultat. A ces Honorables membres à juger ce qu'il convient de faire !

Nous déclarous de plus que dans toutes ces recherches nous avons procédé avec la plus grande précaution, pour éviter les erreurs dans lesquelles il est difficile de ne pas tomber, surtout dans un travail de ce genre, et s'il nous en est échappé, nous déclarons d'avance que c'est contre notre intention et contre notre volonté, et du moment qu'on nous les signalera, nous nous ferons un devoir de les corriger.

Mais nous ne croyons pas qu'il nous soit échappé aucune erreur substantielle, c'est-à-dire de nature à changer

notablement les conclusions auxquelles ces recherches doivent naturellement conduire.

Mais ce à quoi nous tenons, c'est un favorable accueil de notre requête à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil, le priant de vouloir bien établir une école-normales aux Trois-Rivières pour la formation des maîtresses d'écoles, dont le besoin se fait vivement sentir, et cela conformément au mode *économique* et *efficace* que nous avons posé dans cette requête ; avec une subvention annuelle de $4,000 piastres par année, dont $1,000 piastres pour aider les élêves pauvres et $3,000 pour la communauté religieuse à laquelle nous confierons cette école-normale, et qui se chargera de la faire fonctionner conformément au vœu de la loi. Cette demande nous parait si juste, et le besoin d'une telle institution dans le diocèse des Trois-Rivières est est sigrand, que nous avons pleine et entière confiance qu'elle sera favorablement accueillie. C'est pourquoi nous ne cesserons de prier. Le tout cependant humblement soumis à qui de droit.

Séminaire des Trois-Rivières 16 Mai 1881.

✠ **L. F.**, ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.



PIECES JUSTIFICATIVES

NO. 1.

Cout des Ecoles-Normales pour 25 ans depuis 1856 a 1880 inclusivement.

SUBVENTIONS ANNUELLES PAYÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Mandats émanés pour le soutien et le fonctionnement des Ecoles-No3males, d'après les comptes publics et documents sessionnels.

Nos.	Années.	$	Cts.
1	1856	10,000	
2	1857	14,000	
3	1858	24,000	
4	1859	26,000	
5	1860	26,000	
6	1861	16,000	
7	1862	26,000	
8	1863	26,000	
9	1864	20,939	24
10	1865	37,784	09
11	1866	37,275	76
12	1867	38,634	93
13	1868	40,627	97
14	1869	43,562	03
15	1870	38,400	
16	1871	43,590	
17	1872	41,824	21
18	1873	48,956	
19	1874	42,500	
20	1875	42,500	
21	1876	46,000	
22	1877	46,000	
23	1878	46,000	
24	1879	46,000	
25	1880	42,000	
Total...........	....	$870,594	23

Cet état n'établit pas la dépense annuelle des Ecoles-Normales, mais les montants des mandats d'argent émanés chaque année en faveur du Département de l'Instruction Publique par le Ministère des Finances et de la Trésorerie pour le *soutien et le fonctionnement* des Ecoles-Normales.

Québec, 29 Avril 1881.

(Signé) GASPARD DROLET,
Auditeur de la province.

N. B.—La moyenne annuelle des subventions pour le soutien des trois Ecoles-Normales est de $34,823.77 ce qui donne $11, 607.92 de subvention annuelle pour chaque école. "Ces subventions sont censées divisées en trois parts égales ; mais dans la pratique il y a de légères variantes que nécessitent les besoins spéciaux des écoles et auxquelles celles-ci ne s'objectent pas." (Lettre de M. le Surintendant.)

NO. 2.

FONDS DE CONSTRUCTION.

I

TABLEAU indiquant la valeur des propriétés des Ecoles-Normales de la Province de Québec.

Noms des Écoles-Normales.	*Valeur du terrain.*		*Valeur de la bâtisse.*		*Ameublement.*		*Totaux.*	
	$	Cts	$	Cts	$	Cts	$	Cts
1o. Jacques-Cartier, Ferme Logan..........	18,000	00	95,238	25	24,949	77	138,188	02
2o. Laval................	60,000	00	10,000	00	2,000	00	72,000	00
3o. McGill..............................	18,000	00	36,347	78	5,000	00	59,347	78
Totaux.......	96,000	00	141,586	03	31,949	77	269,535	80

N. B.—Dans la valeur du terrain de Jacques-Cartier n'est pas comprise la somme de $200,000 pour le terrain rue N.-D.

NO. 2 (Suite)

II

TABLEAU indiquant les sommes dépensées annuellement pour l'entretien des propriétés des Ecoles-Normales depuis 1868 jusqu'en 1881 inclusivement.

Nos.	Années.	Jacques-Cartier.		Lanal.		McGill.		Totaux.	
		$	Cts	$	Cts	$	Cts	$	Cts
1	1868–69	738	03	286	21	....	.....	1024	24
2	1869–70	214	38	1406	39	742	50	2363	27
3	1870–71	1115	22	205	90	....	.....	1621	12
4	1871–72	427	86	1354	21	1204	45	2986	52
5	1872–73	158	46	1309	26	297	40	1764	92
6	1873–74	3	00	88	32	768	00	859	32
7	1874–75	....	.....	323	63	745	60	969	23
8	1875–76	1897	71	237	30	357	04	2492	05
9	1876–77	735	55	53	04	1942	92	2731	51
10	1877–78	71	08	1515	30	385	18	2171	56
11	1878–79	222	50	221	66	217	44	661	60
12	1879–80	855	00	158	87	270	00	1283	87
13	1880–81	....	.....	436	00	175	00	611	00
	Totaux.....	6758	79	7596	09	7005	53	21,360	41

NO. 2 (SUITE.)

III

RECAPITULATION.

	$	Cts
Valeur — 1o. des terrains	96,000	00
Valeur — 2o. des bâtisses	141,586	03
Valeur — 3o. de l'ameublement	31,949	77
Total du fonds de construction	269,535	80
4o. de l'entretien des proprietés	21,360	41
Grand total dépensé pour la fondation des Ecoles-Normales en 25 ans	290,896	21

(Signé) ERNEST GAGNON.

	$	Cts
Intérêt du capital engagé dans le fonds de construction $269,535.80 à 5 0/0	13,476	79
Moyenne de l'entretien pour 13 ans=$21,360,41÷13	1,643	11
Surplus à ajouter à la subvention annuelle, depuis l'emploie de ces fonds.	15,119	90

NO. 3.

STATISTIQUES

Sur les Écoles-Normales, dequis leur fondation jusqu'à 1880, telles que fournies par MM. les Principaux.

QUESTION.	(A) LAVAL	McGILL	JACQUES-CARTIER.	TOTAUX.	REMARQUES
RECETTES.					
	$ Cts	$ Cts	$ Cts	$ Cts	
1o. Par subvention du Gouvernement, y compris les bourses pour pensions	137,663 28	279,250 78	266,352 59	....	(A) Pour les dix dernières années.
2o. Par pensions des élèves-maîtres et maîtresses	40,296 19	(B).........	22,002 47	....	
3o. Par contributions des écoles-modèles annexes	3,320 37	54,036 89	17,696 95	....	(B) McGill n'a pas de pensionnaires.
4o. Par toutes autres sources de revenus	4,254 16	(C) 15,514 79	1,195 00	....	
Totaux	185,534 00	348,800 46	307,247 01	....	(C(Y compris ce qui provient des départements de l'Agriculture et des Travaux Publics.
Remises faites au Gouvernement	11,727 00	38,093 36	....	....	
Montant net des recettes	173,807 00	310,709 10	307,247 01	....	
Moyenne annuelle des recettes	(A) 17,380 70	13,509 00	13,358 56	(D) 14,749,42	(D) Moyenne générale

NO. 3 (SUITE)

DÉPENSES.

	LAVAL. $ Cts	McGILL $ Cts	JAC.-CART. $ Cts	TOTAUX. $ Cts	REMARQUES.
1o. Par honoraires des principaux, professeurs et autres maitres	57,509 88	186,827 82	119,398 08	....	
2o. Par salaire des divers employés	14.320 04	12,706 66	9,499 35	....	
3o. Par frais d'entretien et dépenses de toute autre nature pour le fonotionnement des "Ec.-Normales"	(E)101,224 27	95,411 53	150,985 21	....	(E) Y compris ce qui est payé aux Ursulines pour loyer, pensions des élèves, etc.
4o. Par le loyer, achat de terrain et construction d'édifices	....	15,711 74	....	....	
5o. Par toutes autres dépenses non comprises ci-dessus	429 21	....	....	....	
Total des dépenses	173,483 40	310,657 75	279,882 64	....	
Moyenne annuelle des dépenses	(A) 17,348 34	13,941 64	12,168 81	14,486 26	

MOYENNE ANNUELLE DU NOMBRE DES PERSONNES EMPLOYES POUR LA MEME PERIODE.

	LAVAL.	McGILL	JAC.-CART.	TOTAUX.	REMARQUES.
1o. Principaux, professeurs et autres maitres	(F) 27	14	7	48	(F) Y compris les religieuses.
2. Autres employés	9	2	5	16	
3o. Elèves-maitres	38	89	50	177	
4o. Elèves-maitresses	56	....	....	56	
	130	105	62	297	

NO. 3 (Suite.)

DIPLOMÉS DES ECOLES NORMALES.

		Laval.	McGill.	Jac. Car.	Totaux.	Remarques.
1o. Pour Académie	Maîtres	40	53	65	158	
	Maîtresses	....	32	....	32	
2o. Pour Ecole Modèle	Maîtres	106	40	189	335	
	Maîtresses	216	313	....	529	
3o. Pour Ecole Elémentaire	Maîtres	128	41	136	305	
	Maîtresses	252	402	....	654	
		742	881	390	2013	

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES FAISANT L'ECOLE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

	Laval.	McGill.	Jac. Car.	Totaux.	Remarques.
Instituteurs laïques diplomés	....	....	....	541	
Instituteurs laïques non diplomés	....	....	....	37	
Total	....	....	....	578	
Institutrices laïques diplomés	....	....	....	3,769	
Institutrices laïques non diplomées	....	....	....	202	
Total	....	....	....	3,971	
(G) Nombre des maîtres ci-dessus venant des Ecoles-Normales	44	24	104	172	(G) Moins les instituteurs et les institutrices des districts d'inspection de MM. Painchaud, Hubbard, Emmerson et Simard.
Nombre des maîtresses ci-dessus venant des Ecoles-Normales	190	54	....	244	
Total	(G) 234	(G) 78	104	416	
Proportion par cent pour les maîtres venant des Ecoles-Normales	....	....	....	71 97/100	
Proportion par cent pour les maîtresses venant des Ecoles-Normales	....	....	....	6 1/7	

Remis aux membres du comité Catholique par l'Hon. Surintendant.

NO. 4.

RECAPITULATION DES CHIFFRES OFFICIELS QUI PRECEDENT.

I
RECETTE TOTALE.

	JACQUES-CARTIER.		LAVAL.		McGILL.		TOTAUX.	
	$	Cts	$	Cts	$	Cts	$	Cts
1o. Fonds de construction	138,188	02	72,000	00	59,347	78	269,535	80
2o. Subvention et entretien des propriétés	296,956	86	297,794	17	297,203	61	891,954	64
Total payé par le gouvernement	435,144	88	369,794	17	356.551	39	1,161,490	44
3o. Pensions et salaires des Elèves reçus par les Ecoles-Normales	40 894	4	47,870	72	69,551	68	158,316	82
Grand total de la recette	476,039	30	417,664	89	426,103	07	1,319,807	26

II
DEPENSE TOTALE.

	JACQUES-CARTIER.		LAVAL.		McGILL.		TOTAUX.	
1o. Fonds de construction	138.188	02	72,000	00	59,347	78	269,535	80
2o. Soutien et fonc ionnement des Ecoles	337,851	28	333,937	89	328,661	93	1,000,451	10
3o. Remises faites au Gouvernement	....		11,727	00	38,093	36	49,820	36
Grand total de la dépense	476,039	30	417,664	89	426,103	07	1,319,807	26

NO. 4 (Suite.)

III

RESUMÉ.

En résumé dans les 25 années écoulées de 1856-80 il a été payé pour les trois Ecoles Normales : 1o. par le Gouvernement, déduction des remises sur les pensions et salaires des Elèves ; 2o. par les Elèves Maîtres et Maîtresses en pension et salaires pour les Ecoles mixtes annexes et autres petits revenus, les sommes suivantes :

	JAC.-CART.	LAVAL.	McGILL,	TOTAUX.
1o. Payé par le Gouvernement......	435,144 88	358,067 17	318,458 03	1,111,670 08
2o. Payé par les Elèves-maitres......	40,894 42	47,870 72	69,551 68	158,316 82
3o. Total réellement dépensé pour les constructions et le fonctionnement des Ecoles......	476,039 30	405,937 89	388,009 71	1,269,986 90

IV.

Intérêt du capital engagé dans le fonds de construction à 5 pour cent lequel doit être ajouté aux subventions annuelles payées par le Gouvernement.

Intérêt du fonds de construction à 5 0[1]0......	6,909 40	3,600 00	2,967 39	13,476 79
Moyenne de l'entretien des propriétés pour 13 ans......	....			1,643 11
Moyenne du soutien et fonctionnement des Ecoles......	13,514 05	13,357 51	13,146 48	40,018 04
Moyenne des Elèves......	48	96	87	231
Moyenne pour chaque Elève......	281 54	139 14	151 11	173 24

NO. 5.

TABLEAU

du nombre des éléves qui ont fréquenté les Ecoles-Normales depuis leur fondation en 1856 jusqu'à 1880 inclusivement. Période de 25 ans.

Nos.	Années.	Jac.-Car,	Laval.	McGill.	Totaux.
1	1856				
2	1856--57	18	22	30	70
3	1857-58	46	76	70	192
4	1858-59	50	86	83	219
5	1859-60	53	94	81	228
6	1860-61	52	94	61	207
7	1861-62	41	91	68	200
8	1862-63	57	91	80	228
9	1863-64	56	83	74	213
10	1964-65	56	97	65	218
11	1865-66	43	96	75	214
12	1866-67	41	98	75	214
13	1867-68	35	122	62	219
14	1868-69	36	137	74	247
15	1869-70	46	162	76	284
16	1870-71	63	113	66	242
17	1871-72	51	88	107	246
18	1872-73	46	92	116	254
19	1873-74	43	99	112	254
20	1874-75	59	98	118	275
21	1875-76	60	110	124	294
22	1876-77	60	124	125	309
23	1877-78	62	109	135	306
24	1878-79	70	117	142	329
25	1879-80	63	105	154	322
	Totaux.........	2207	2404	2173	5784
	Moyenne.........	48	96	87	231

NO. 6.
SUBVENTIONS.

TABLEAU des subventions payées annuellement par le Trésorier de la Province pour le *soutien* et le *fonctionnement* des Ecoles-Normales et des colléges-classiques pendant les dernières années, de 1856 à 1880 inclusivement avec le nombre des élèves qui ont fréquenté ces institutions.

Nos.	Années.	Ecoles Normales. — Sommes payées.		Elèves	Coll. Class. — Sommes alouées et payées		Elèves	Nomb. de Colleg.
		$	Cts		$	Cts		
	1856							
1	1857	10,000	00		15,940	00	1300	6
2	1857	14,000	00	79	11,200	00	1300	"
3	1858	24.000	00	192	10.530	00	1300	"
4	1859	26,000	00	219	10,266	00	1300	"
5	1760	26,000	00	228	10,666	00	1395	7
6	1861	16,000	00	207	10,395	00	1466	"
7	1862	26,000	00	200	10,164	00	1412	"
8	1863	26,000	00	228	9,894	00	1438	"
9	1864	20,939	24	213	9,699	00	1475	"
10	1865	37,784	09	218	9,603	00	1431	"
11	1866	37,275	76	214	10,781	00	1738	9
12	1867	38.634	93	214	10,648	00	1666	"
13	1868	40,627	97	219	11,530	00	1658	"
14	1869	43,562	03	247	12,502	00	1738	"
15	1870	38,400	00	284	12,240	00	1845	"
16	1871	45,590	00	242	12,719	00	1861	"
17	1872	41,824	21	246	14,553	00	2525	12
18	1873	48,956	00	254	16,235	00	2881	14
19	1874	42,500	00	254	18,237	00	2905	"
20	1875	42,500	00	275	18,400	00	3047	"
21	1876	46,000	00	294	18,200	00	3079	"
22	1877	46,000	00	309	19,400	00	2918	15
23	1878	46,000	00	306	20,600	00	2910	16
24	1879	46,000	00	329	20,750	00	2974	"
25	1870	42,000	00	322	19,500	00	2898	"
		870,594	23	5784	344,652	00	50460	

NO. 6 (Suite.)

SUBVENTIONS

TABLEAU des subventions payées annuellement par le trésorier de la Province pour le soutien et le fonctionnement des collèges industriels et des Académies de filles pendent les 25 dernières années de 1856 à 1880 inclusivement. Extrait des Rapports sur l'instruction publique.

		COLLEGES INDUSTRIELS				ACADEMIES DE FILLES			
Nos.	Annêes.	Sommes payées $	Cts	Nombre d'élèves	Institution.	Sommes payées. $	Cts	Nombre d'élèves.	Institutions
1	1856	11300		1935	15	9858		6443	63
2	1857	9300		1937	"	11268		7728	"
3	1858	8004	56	2445	"	10250	78	13978	"
4	1859	8004	56	2445	"	10250	78	13978	"
5	1860	8090	32	2333	14	11277	59	14817	65
6	1861	7888	38	2300	"	11226	72	15463	66
7	1862	7875	35	2266	15	10776	71	15812	"
8	1863	7920		2378	14	10542		16627	67
9	1864	7829		2435	15	10526		17080	68
10	1865	7554		2249	"	10250		17318	"
11	1866	7047		2175	"	12883		17447	"
12	1867	6420		2374	13	10268		13769	69
13	1868	6420		2012	"	10468		13119	"
14	1869	9520		1890	"	9959		13089	"
15	1870	9347		1974	"	9959		13147	"
16	1871	8004	56	2445	"	10250	78	13978	70
17	1872	8004	56	2445	"	10250	78	13978	"
18	1873	6755		2818	"	9881		13162	"
19	1874	7076		2868	11	9419		12950	"
20	1875	7876		3259	14	8490		14619	"
21	1876	8484		3461	"	8561		14294	"
22	1877	7380		3345	"	8902		14271	"
23	1878	8004	56	2445	"	10250	78	13978	"
24	1879	8004	56	2445	"	10250	78	13978	"
25	1880	8004	56	2445	"	10250	78	13978	"
Totaux......		200113	97	61124		256269	48	349451	
Moyen. annuelle.		8004	56	2445		10250	78	13978	
Moyen. par élève.		3	26	pour 1		par élève 0 73 pour 1			

N. B.—Il y a dans les rapports une lacune de sept années qui a été remplie par la subvention moyenne des 18 autres années.

NO. 7.

Cout des Ecoles-Normales pour les trois annees 1878, 1879, 1880.

I

1878.

	JAC.-CART.		LAVAL.		MCGILL.		TOTAUX.	
	$	Cts	$	Cts	$	Cts	$	Cts
1o. Subvention................	15,333	33	15,333	33	15,333	34	46,000	00
2o. Revenu propre des Ecoles...	4,933	33	4,933	33	4,933	34	14,800	00
3o. Entretien des propriétés....	71	08	1,515	30	385	18	1,971	56
4o. Intérêt sur le fonds de construction..................	6,909	40	3,600	00	2,967	39	13,476	79
Totaux...............	27,247	14	25,381	96	23,619	23	76,248	35
Moyenne par élève............	439	47	232	86	174	95	249	17

1879.

	JAC.-CART.		LAVAL.		MCGILL.		TOTAUX.	
	$	Cts	$	Cts	$	Cts	$	Cts
1o. Subvention................	15,333	33	15,333	33	15,333	34	46,000	00
2o Revenu propre des écoles....	1,815	00	1,815	00	1,815	00	5,446	00
3o. Entretien des propriétés.....	222	50	221	66	217	44	661	60
4o. Intérêt sur le fonds de construction.................	6,909	40	3,600	00	2,967	39	13,476	79
Totaux................	24,280	23	20,333	99	20,969	16	65,584	39
Moyenne par élève............	346	86	179	23	143	19	199	34

NO. 7 (Suite.)

1880.

	Jac.-Cart.		Laval.		McGill.		Totaux.	
	$	Cts	$	Cts	$	Cts	$	Cts
1o. Subvention................	14,000	00	14,000	00	14,000	00	42,000	00
2o. Rev. approximatif des écoles.	1,815	00	1,815	00	1,815	00	5.446	00
3o. Entretien des propriétés.....	855	00	158	87	270	00	1,283	87
4o. Intérêt sur le fonds de construction.................	6,909	40	3,600	00	2,967	39	13,476	79
Totaux.................	23,579	40	19,573	87	19,052	39	62,206	66
Moyenne par élève...........	374	27	186	41	123	72	193	18

II

RECAPITULATION.

	Jac.-Crat.		Laval.		McGill.		Totaux.	
	$	Cts	$	Cts	$	Cts	$	Cts
1o Coût des E.-Normales en 1878	27,247	14	25,381	96	23,619	23	76,248	35
2o. " " 1879	24,280	23	20,969	99	20,333	16	65,584	39
3o. " " 1880	23,579	40	19,573	87	19,052	39	62,206	66
Totaux pour les 3 années.	75,096	77	65,925	82	63,004	78	204,039	40
Moyenne des 3 années, dépense.	25,032	26	21,975	27	21,001	59	68,013	13
Moyenne des 3 ans par élève....	385	11	199	77	146	86	213	20

N. B.—Dans ce tableau Nous avons divisé également le revenu propre des écoles, parce que nous n'avons pu le trouver en détail, mais seulement en un seul chiffre ; et pour l'année 1880, le rapport n'étant pas encore publié, nous l'avons mis approximativement, en le supposant égal à celui de l'année précédente.

NO. 8.

Efficacité des Institutions d'education superieure.—Carrière embrassee par les elèves sortis depuis deux ans.

Années.	*Colléges Classiques.* Etat Ecclésiast.	Prof, libérales.	Enseignement.	Com. et Indstr.	Totl.	*Ecoles-Normales.* Etat Ecclésiast.	Prof. libérales.	Enseignement.	Com et Indstr.	Totl.
57	66	156	20	49	291	40	—	—	—	40
1859- 60	72	102	11	36	221	—	4	145	2	151
1860- 61	75	76	13	24	188	—	—	238	—	238
1861- 62	40	65	21	11	137	—	5	132	—	237
1862- 63	53	142	15	24	234	—	—	89	3	82
1853- 64	75	56	20	39	199	—	—	74	—	74
1864- 65	57	51	17	75	210	—	—	71	—	71
1865- 66	76	70	1	63	220	—	—	83	—	83
1866- 67	79	75	17	133	304	—	1	—	—	1
1867- 68	94	79	30	104	307	2	1	78	6	87
1868- 69	115	83	15	154	367	2	1	78	6	87
1869- 70	91	76	26	148	341	1	1	63	9	74
1871- 72	100	68	22	114	304	—	1	81	3	85
1873- 74	115	103	23	198	439	1	—	122	—	123
1874- 75	121	126	21	231	499	1	—	122	—	123
1875- 76	129	86	20	249	485	2	1	3	—	6
1876- 77	114	113	39	207	473	2	1	3	—	6
1877- 78	126	117	32	169	444	—	—	4	—	4
1878- 79	137	130	30	119	386	1	4	7	—	12
Tot.bis-an	1735	1774	393	2147	6049	52	20	1493	29	1594
Tot. annls.	867	887	196	1073	3025	26	10	746	14	797
Moy. ann.	45	47	10	57	159	1	½	39	¾	42

NO. 9.

EFFICACITE DES INSTITUTIONS D'EDUCATION SUPERIEURE.— CARRIERE EMBRASSEE PAR LES ELEVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.

Années.	*Colléges Industriels.*					*Académies de Filles.*		
	Etat Ecclésiast.	Prof. libérales.	Enseignement.	Com. et Indstr.	Total.	Etat religieux.	Enseignement.	Total,
1857..............	2	42	18	99	161	12	94	106
1859–60	4	36	18	69	117	13	9	22
1860–61	8	31	24	161	224	22	137	159
1861–62	15	66	17	140	238	25	124	149
1862–63	21	78	12	133	244	29	141	170
1863–64	33	55	19	177	284	7	133	140
1864–65	20	47	15	102	184	14	166	180
1865–66	17	61	10	183	241	33	159	192
1866–67	16	10	12	129	167	16	157	173
1867–68	7	9	15	265	296	21	174	195
1868–69	12	15	21	346	394	14	199	213
1869–70	1	27	19	133	190	—	167	167
1872–73	22	23	23	483	551	—	183	183
1873–74	—	14	42	339	395	6	183	189
1874–75	5	14	8	339	366	6	213	219
1875–76	3	11	52	220	286	18	251	269
1876–77	5	21	42	326	394	47	243	290
1877–78	8	11	17	130	166	15	174	189
1878–79	1	8	9	203	221	21	208	229
Tot. bis-annuels	200	559	393	3977	5119	319	3115	3434
Totaux annuels	100	279	166	1988	2559	159	1557	1717
Moyen. annuel.	5	15	10	105	135	8	82	90

N. B.—Ces chiffres sont extraits des rapports sur l'instruction publique, et d'après le titre en tête, ils doivent être divisés par deux pour avoir le nombre annuel des élèves qui ont embrassé les diverses carrières.

NO. 10.

TRAITEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES-NORMALES POUR LES ANNEES 1878, 1879, 1880. (EXTRAITS DES ETATS FINANCIERS.)

	Ecole Normale Jacques-Cartier.					Ecole Normale Laval.					Ecole Normale McGill.					Totaux.				
	Nombre de Professeurs	Traitement Total		Traitement moyen.		Nombre de Professeurs	Traitement Total		Traitement moyen		Nombre de Professeurs	Traitement Total.		Traitement moyen		Nombre de Professeurs	Traitement Total.		Traitement moyen	
		$	Cts	$	Cts		$	Cts	$	Cts		$	Cts	$	Cts		$	Cts	$	Cts
1877–78	11	7,029	18	639	01	11	7,573	33	688	49	10	8,275	00	827	50	32	22,877	51	2,155	09
78–79	9	6,900	01	766	67	11	7,640	00	694	55	10	8,319	60	834	96	30	22,889	61	2,296	18
79–80	9	7,000	00	777	78	11	7,640	00	694	55	10	8,425	00	842	25	30	23,065	00	2,314	58
Totaux	29	20,929	19	721	70	33	22,853	33	692	53	30	25,669	60	855	65	92	68,832	12	748	17

NO. 11

TABLEAU des religieux et religieuses des communautés dévouées à l'enseignement dans la province de Québec en 1880, d'après le *Directory* de Sadlier, et les renseignements des communautés elles-mêmes qui ne s'y trouvent pas mentionnés suffisamment.

	Sœurs.	*Frères.*	*Total.*	*Élèves.*
Diocèse de Montréal	825	190	1015	26483
Arch. de Québec	421	72	493	10684
Diocèse des Trois-Rivières	146	46	192	3646
Diocèse de St-Hyacinthe	143	41	184	4454
Diocèse d'Ottawa	139	25	164	2862
Diocèse de Rimouski	25		25	460
Diocèse de Sherbrooke	23		23	748
Diocèse de Chicoutimi	18		18	299
Total	1840	374	2114	49636

Ce qui donne en moyenne 23 à 24 élèves par Frère ou Sœur.

NO. 11 (Suite.)

II

EDUDATION SUPERIEURE.

Professeurs religieux, religieuses et laïques, (instituteurs et institutrices) employés dans l'éducation supérieure à l'exclusion des Universités et des Colléges classiques, d'après les Rapports du Surintendant de l'instruction Publique.

Années.	Pgs.	Religieux.	Religieuses.	Total.	Instituteurs laïques.	Institutrices laïques.	Total.
		Religieux.			Laiques.		
1856–57	97	139	363	501	123	116	239
1857–58							
1858–59							
1859–60	58	127	446	573	120	119	239
1860–61	112	133	479	612	129	120	249
1861–62	51	150	509	659	132	118	250
1862–63	50	143	513	656	123	120	243
1863–64	83	161	521	682	126	110	236
1864–65	52	160	547	707	114	107	221
1865–66	39	167	572	739	114	127	241
1866–67	230	197	647	844	258	228	486
1867–68	316	185	676	861	258	231	489
1868–69	54	205	746	951	257	262	519
1869–70	576	203	775	978	247	305	552
1870–71							
1871–72							
1872–73	573	274	956	1230	272	311	583
1873–74	50	201	835	1036	164	308	472
1874–75	101	239	935	1174	268	315	583
1875–76	295	256	1005	1261	254	290	544
1876–77	329	243	977	1220	263	325	588
1877–78	175	272	1028	1300	234	309	543
1878–79	237	283	1120	1403	221	289	510
Totaux		3738	13649	17387	3677	4110	7787
Moyenne		178	650	828	175	196	371
Aug. de 57 à 79		144	758	902	98	173	271